

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT

ÉTAPE 1 : PRISE DE RENDEZ VOUS (obligatoire)

- ▶ Par téléphone au **06 02 09 56 89** ou au **03 25 88 32 23**
- ▶ **ou** A l'accueil de la mairie de Prauthoy - Le Montsaugeonnais

NB: La présence du demandeur est obligatoire au dépôt du dossier.

NB: Un rendez-vous dure environ 20 minutes par personne.

ÉTAPE 2 : EFFECTUER UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE OU FORMULAIRE CERFA PAPIER

- ▶ Remplir une pré-demande en ligne sur l'adresse suivante : **<https://ants.gouv.fr>**
- ▶ Imprimer la pré-demande **ou** retirer le formulaire Cerfa auprès de votre mairie ou en Maison des Services et le compléter

NB: Le CERFA doit être signé devant l'agent de mairie.

NB: La photo est collée par l'agent de mairie.

ÉTAPE 3: RENDEZ VOUS EN MAIRIE AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

Photo d'identité

Fournir 1 photo d'identité en couleur de moins de six mois, de face, tête nue, sans lunettes et sans sourire. Le cou et le visage doivent être entièrement dégagés

Format 35x45mm - norme ISO/IEC 19794 - 5

Justificatif de domicile à vos noms et prénoms de moins d'un an

» Au choix parmi : dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus, facture récente d'électricité, eau, ordures ménagères, facture de téléphone, internet.

» **Si vous êtes hébergé :** Joindre une attestation établie par l'hébergeant spécifiant l'hébergement depuis plus de trois mois, accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à son nom et prénom.

Justificatif d'état civil (en original)

» Carte nationale d'identité ou passeport biométrique.

Justificatif de nationalité française si besoin (en original)

Timbre dématérialisé pour un passeport : 86 € pour un adulte

42 € si vous êtes âgés de 15 à 17 ans

17 € si vous êtes âgés de moins de 15 ans

Acte de naissance certifié conforme et de moins de trois mois

Uniquement si votre commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. (à vérifier sur comedec.fr)

MON RENDEZ-VOUS EN MAIRIE EST FIXÉ

Le

à

h

SERVICE PASSEPORT CARTE D'IDENTITE
LE MON TSAUGEONNAIS

CNI-PASSEPORTS.LEMONTSAUGEONNAIS@ORANGE.FR



Le Montsaugeonnais

POUR UN RENOUVELLEMENT

- L'ancien titre (CNI et/ou PASSEPORT) qui sera à rendre au moment de la restitution du nouveau titre.

POUR UN RENOUVELLEMENT SUITE PERTE OU VOL

- La déclaration de perte ou de vol de votre titre.
- En cas de vol : le procès-verbal de la gendarmerie

NB: Toute fausse déclaration est passible de poursuites pénales (art. 441-6 et 441-7 du code pénal).

- Le timbre fiscal de 25 €

POUR UNE MODIFICATION (changement d'adresse, d'état civil, erreur de l'administration etc)

- L'ancien titre
- Le document officiel justifiant les modifications (facture, jugement de divorce, acte de naissance, mariage, décès certifié conforme et moins de trois mois etc)

POUR LES MINEURS

- Les 2 pièces d'identité des parents
- Le jugement de divorce si les parents sont séparés ou divorcés, ou le document officiel attestant du lieu de résidence principal et de l'exercice de l'autorité parentale **ou** attestation manuscrite conjointe des 2 parents en l'absence de jugement.
- Les 2 justificatifs de domicile en cas de garde alternée pour faire apparaître les deux adresses.
- Attention** : le mineur doit être accompagné de la personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur)
- Si les parents souhaitent faire apparaître un nom d'usage à leur(s) enfant(s), le parent absent doit fournir une autorisation manuscrite avec une copie d'une pièce d'identité.

INFOS PRATIQUES / MAIRIE

Service CNI/ PASSEPORT -

Mairie Le Montsaugeonnais - 3, Rue de la Gare - Prauthoy 52190 LE MON TSAUGEONNAIS

Mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 08h30 à 12h00

Judi et Vendredi de 13h30 à 16h30

Samedi de 08h30 à 12h30